

**COMPTE RENDU
DEREUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
8 septembre 2020**

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni le 8 septembre 2020 à 21 heures dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Marc MENGAUD, Maire
Selon l'ordre du jour suivant :

- ◆ *Election de 2 représentants (1 titulaire + 1 suppléant) à la commission locale d'évaluation des charges transférées à la communauté de communes*
- ◆ *Ouverture d'un poste d'éducateur territorial (pour un agent communal titulaire du concours)*
- ◆ *Centre communal d'aide sociale : élection de 4 représentants au sein du conseil municipal*
- ◆ *Proposition de mobilier de désinfection anti COVID*

Présents : Mmes et MM. LELEU Laurent, RANC Florence, ALBERTON Jean, SOVA Nadine, GAY Christophe, AVERSENG Pierre, BEAUJARD Caroline, BLANCHARD Michel, BOUSQUET Valérie, DAMIA SOTUS Aurélie, DIAZ Rémi, ESTIEU Sébastien, GERARD Corine, MESSONNIER Aude, MONTOYA Annie PEREZ Sabine, SICARD Didier, ZANET Jean Pierre.

Secrétaire de séance : M. LELEU Laurent

M. MENGAUD s'excuse pour son retard du fait qu'il arrive d'une réunion de la communauté de communes terminée tardivement.

En amont de la réunion M. ESTIEU ayant demandé s'il est possible de traiter de questions diverses lors des séances du conseil municipal, M. MENGAUD a répondu favorablement notamment dans l'intérêt de l'avancée des dossiers.

I – Election de deux représentants à la commission locale des charges transférées à la communauté de communes (CLECT)

M. MENGAUD étant déjà conseiller communautaire propose sa candidature en tant que titulaire et propose que le suppléant soit également un élu siégeant à la communauté de communes et propose la candidature de Mme RANC. Il propose ces candidatures au vote de l'assemblée qui les approuve par 19 voix pour, 0 contre, 0 abstentions.

II- Ouverture d'un poste d'éducateur territorial (pour un agent communal titulaire du concours)

Mme DAMIA SOTUS propose l'ouverture d'un poste d'éducateur territorial (poste de catégorie B) pour un agent communal en poste au service périscolaire titulaire du concours d'éducateur territorial. Cette ouverture de poste représente un intérêt pour la collectivité en vue des actions à mener pour les jeunes.

En réponse à la remarque de M. DIAZ, du fait que l'agent est déjà dans les services, de fait le poste est déjà budgétisé. A l'unanimité l'assemblée approuve l'ouverture du poste.

III – Centre communal d'aide sociale (CCAS) – Election de 4 représentants au sein du Conseil Municipal

Le centre communal d'aide sociale comprend 4 membres élus au sein du Conseil Municipal et le Maire est président de droit. Il propose à Mme BEAUJARD d'être membre du CCAS et ayant demandé ensuite trois autres candidatures, se sont présentés : Mmes PEREZ et MESSONNIER et M. BLANCHARD. Par 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions le Conseil Municipal approuve ces nominations.

IV – Proposition de mobilier de désinfection anticovid

M. MENGAUD fait part à l'assemblée de la proposition de fourniture d'un matériel « station mains propres autonome » présentée par la Sté OMNI TECH SOLUTIONS SERVICES. Il s'agit d'un matériel homologué pour le nettoyage des mains comprenant du gel hydroalcoolique, savon et essuie mains dans le cadre de lutte contre la pandémie au prix de 1900 € H.T.T - 2280 € T.T.C.

Une discussion s'engage faisant état de possibles lieux d'installation de ce matériel, de la responsabilité quant à l'entretien. M. DIAZ propose d'échanger avec les Associations sur les gestes sanitaires. Mme SOVA propose de comparer avec d'autres dispositifs et fait état de l'impact sur les finances. M. ALBERTON rappelle la baisse des subventions aux associations M. LELEU fait aussi part d'autres dispositifs existants moins onéreux mais incite à une réflexion sur l'utilité d'achat de dispositifs de distribution. En conséquence le conseil municipal décide d'ajourner toute décision.

Toutes les questions de l'ordre du jour ayant été traitées, M. MENGAUD propose d'aborder les questions diverses :

- M. MENGAUD informe et invite le conseil municipal à rencontrer le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale) venant visiter le groupe scolaire de LANTA le 18 septembre à 9 heures.
- M. MENGAUD informe l'assemblée que la commune de Lanta va participer au concours des villages fleuris. M. AMARGIER, directeur technique, réalisera les photos et enverra le dossier. En raison des restrictions liées à la pandémie, il n'y a pas de déplacement du jury dans les communes.
- M. MENGAUD répond à la proposition de Mme BEAUJARD de réduire l'amplitude de l'éclairage public en éteignant une partie de la nuit. M. LELEU précise que l'installation des nouveaux dispositifs permet une réduction de 82 % de la consommation. Le remplacement des luminaires va se poursuivre. Selon le SDEHG, le fait d'éteindre un luminaire sur deux ne générerait pas d'économie substantielle et éteindre complètement n'est pas judicieux. M. MENGAUD précise que les études reprendront après l'installation de la nouvelle gouvernance du SDEHG. Mme BEAUJARD évoquant la solution d'éclairage avec détecteurs de mouvement et M. DIAZ évoquant une expérimentation en agglomération toulousaine, M. LELEU précise que cela avait été évoqué lors de l'étude mais cette solution s'avérait très onéreuse.
- M. MENGAUD dans le cadre des illuminations pour les fêtes de fin d'année fait part de la proposition de M. GARCIA, électricien et lauréat du concours des illuminations de la commune, de procurer des dispositifs lumineux à coût réduit. Mme MONTOYA s'occupant des embellissements, Mme GERARD et M. DIAZ se joignent à elle pour travailler sur ce dossier. A cet effet, Mme MONTOYA propose que l'on décore également les hameaux. Un état des lieux sera fait en vue d'y installer des embellissements pour les fêtes. M. MENGAUD confirme à M. DIAZ qu'il y aura un concours des décors de Noël et une discussion sur les modalités d'organisation est amorcée.
- Mme BEAUJARD aborde le sujet du règlement intérieur du conseil municipal devant être approuvé en novembre. Un projet de rédaction est en cours par Mme ABDALLA du service administratif qu'il est possible de contacter pour travailler sur le dossier.
- M. DIAZ souhaitant connaître l'objet de la réunion avec les associations du 9 septembre, M. MENGAUD précise qu'il s'agit de les informer des directives de l'Etat qu'elles devront respecter dans leurs activités dans le cadre de la lutte contre la pandémie covid. Une discussion est engagée sur les conséquences et les difficultés pour les associations à la suite de l'impossibilité de tenue du forum dans le gymnase du collège du fait de l'autorisation trop tardive donnée par le Préfet pour cette manifestation. Les associations pourront utiliser le site internet de la mairie pour communiquer sur les activités et les contacts. M. ESTIEU propose également le recours à un compte facebook.
- Concernant le projet de terrain synthétique au stade, M. MENGAUD fait état de réticence de la communauté de communes pour le financement de ce projet. Une réunion avec les communes et

club aura lieu prochainement. En cas de refus de participation, la commune de Lanta n'assumera pas seule cette dépense.

- Mme GERARD contactera le club de tennis pour connaître les conditions d'accès au terrain de tennis, notamment en dehors de toute licence.

La séance est levée à 21 heures 50.

Handwritten signatures in black and blue ink, including the name "Rank" and "Blanc".